

## Editorial

### « *I would prefer not to* »

L'intérêt des sports de pleine nature, c'est qu'ils se pratiquent... en pleine nature justement. Escalade, ski, randonnée pédestre, équestre ou cycliste, voile légère, canoë et... surf, exigent une lecture, une compréhension de l'environnement avec lequel il faut composer. Tous les sens sont sollicités et, à côté de la performance éventuellement recherchée, le plaisir d'une activité en plein air est au rendez-vous.

Prenons le surf par exemple. Je n'ai jamais pratiqué la discipline mais, à La Tranche, nous avons souvent l'occasion de voir évoluer des surfeurs. Il est souvent impératif de s'équiper d'une combinaison pour évoluer dans une eau où séjournier longuement expose à l'hypothermie : cette contrainte ne semble pas affecter les pratiquants, on peut en voir les plus sombres jours d'hiver. Après avoir choisi un « spot » intéressant, une marée favorable, ils vont au devant des vagues à la rencontre de celle qui va leur offrir une glisse enivrante et techniquement, esthétiquement satisfaisante.

Seulement voilà, LA VAGUE peut se faire attendre ; il ne se passe rien pendant longtemps. Les tentatives avortées se suivent et la session est décevante. Il en faut plus pour décourager un vrai surfeur : on fera mieux la prochaine fois ! Restera toujours la satisfaction de s'être confronté aux éléments et d'avoir appréhendé au mieux l'océan et ses caprices.

Mais les frustrations ne sont plus acceptées et des technologies innovantes sont là pour permettre de pratiquer le surf sans les contingences inhérentes au milieu naturel. Deux grands bassins de 120 m de long dont l'eau est mise en mouvement par de puissants moteurs pour générer 300 vagues parfaites par heure semblent une solution moderne pour l'apprentissage et la pratique du surf à tout moment. Bien sûr cela a un coût (espace, énergie, biodiversité, nuisances), mais « on ne peut s'opposer au progrès ».

Je pense cependant que les vagues artificielles dans d'immenses piscines, surtout à 250 m du rivage, ne vont pas bien avec l'imaginaire autour du surf : quête de la vague, fusion avec l'environnement, liberté.

Localement on doit pouvoir faire sans cet équipement. Pourquoi faut-il tout industrialiser ? (« non au surf en boîte » pour les opposants au projet de Surf Park à Canéjan, Gironde).

Cette affaire nous conduit à réfléchir au lien qu'il peut y avoir entre innovation et progrès ; à quels besoins faut-il répondre ? Quelle nécessité s'impose ?

Les sociétés de consommation fonctionnent en suscitant des pulsions d'achats qui sont satisfaites à des coûts écologiques et sociaux inacceptables, le plus souvent ignorés des consommateurs.

Le dernier exemple en date a été fourni par le succès de l'ouverture, très controversée, d'un magasin parisien à l'ultra fast fashion du chinois Shein. La polémique dure encore.

A ce sujet, je ne résiste pas à vous faire part d'une méthode pour consommer responsable, méthode proposée par une conférencière qui traitait de l'avenir des océans lors de la semaine de la transition écologique organisée par Vendée Grand Littoral. Il s'agit de la méthode « **BISOU** » :

**B** = Besoin. A quel besoin (matériel, psychologique) cet achat doit répondre ?

**I** = Indispensable, Immédiat. Cet achat ne peut-il être différé, le besoin reconsidéré ultérieurement ?

**S** = Semblable. N'ai-je pas déjà quelque chose dont l'usage est voisin ?

**O** = Origine. Qui fabrique ? Quels impacts écologiques et sociaux ?

**U** = Utile. Pourquoi faire cet achat ? Quelle satisfaction vais-je en tirer ?

Ce petit examen de conscience doit permettre d'éviter de surconsommer. Il s'adresse aux individus responsables mais il peut être proposé aux entrepreneurs. Des capitaux seraient mieux utilisés et les impacts sur la planète réduits.

*Marc Rivalland*

### Association pour la Protection de l'Environnement à la Tranche sur Mer

Siège social : Mairie de la Tranche sur Mer – Association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Affiliée à l'ADEV (Association de Défense de l'Environnement en Vendée), association agréée « Environnement »

Correspondance : S/C M. Marc RIVALLAND, 33 rue du Pré de la Cure, 85360 La Tranche sur Mer

## Nouveaux échouages de vélelles et physalies sur les plages vendéennes

Début décembre 2025, sur les plages tranchaises comme sur d'autres du littoral vendéen, se sont échoués des milliers de petits animaux qui, en se décomposant sur le sable, ont dégagé pendant quelques jours une odeur pestilentielle. N'a persisté, ensuite, que la partie cornée dont la consistance rappelle celle du plastique ou de la cellophane.

Ces animaux dérivent habituellement en nombre à la surface de l'eau, poussés par le vent (**pleuston** : des **organismes qui vivent en surface**, à l'interface eau-air). Après une tempête, on peut les retrouver échoués par milliers le long des plages. Ce phénomène est exceptionnel sur nos côtes ; il est plus fréquent sur les rivages méditerranéens.

L'espèce la plus nombreuse dans les échouages présente une forme ovale de 6 cm de longueur. L'anneau bleu autour du flotteur est mou et translucide et porte en périphérie de nombreux tentacules ; il est surmonté perpendiculairement d'une voile triangulaire membraneuse de 3 cm. Il s'agit d'une espèce pélagique appelée **Velella velella** (de petite voile en latin), ou **vélelle**, barque de la St Jean en français, appartenant à l'embranchement des **cnidaires**, classe des hydrozoaires.

Avec un peu de documentation, essayons d'en savoir un peu plus sur ces organismes :

Chaque vélelle est en fait une colonie de polypes (polype : un tube avec une bouche entourée de tentacules) fixés sous le flotteur : un gros polype nourricier au centre, des polypes avec des tentacules urticants et des polypes reproducteurs produisant de petites méduses par bourgeonnement.

Le cycle de vie des vélelles passe en effet par deux stades bien différents : celui de colonie de polypes et celui de "méduse" ; les méduses mâles ou femelles assurent la reproduction sexuée en libérant des gamètes qui donneront des œufs puis des larves et, après plusieurs stades, de nouvelles colonies. Ces organismes se nourrissent de plancton, de petits crustacés (copépodes), d'œufs, de larves ou encore de petits poissons. Les cnidaires (anémones de mer, méduses, coraux) sont des animaux aquatiques possédant des cellules capables de lancer un harpon urticant pour attraper des proies.

**Si les vélelles sont peu urticantes pour l'homme, en revanche une autre espèce de cnidaire, beaucoup plus dangereuse, a pu être rencontrée, en faible nombre, dans ces échouages : la physalie ou galère portugaise présente une outre (flotteur) rosée surmontant de multiples filaments, d'un bleu vert, très longs et très venimeux.**

**Le pouvoir urticant se conserve même plusieurs semaines après la mort de l'animal, ce qui explique l'affichage de mise en garde des promeneurs sur certains sites (plages et port de Jard/mer) : ne pas toucher avec les mains !**

*Les photos ont été prises sur les plages de la Grière.*



*Sergine Rivalland*

## Suivi des échouages d'oiseaux de mer

Lors de vos promenades sur la plage, il vous arrive de trouver des oiseaux de mer, morts ou blessés. Vous savez qu'il ne faut en aucun cas les toucher mais vous pouvez partager vos observations.

Le Groupe Associatif Estuaire vient en aide à la LPO Vendée en réalisant un suivi des oiseaux échoués sur les plages du secteur, entre l'Estuaire du Payré et la Réserve naturelle de la Belle Henriette.

Pour une plus grande efficacité, le groupe s'est joint, cette année, au réseau **SeABil**, orchestré par la LPO de Charente Maritime, chargé de recenser et d'encadrer un maximum d'observations pour mieux détecter les différentes causes de mortalité affectant les oiseaux et mammifères marins, les tortues de mer et autres espèces de la faune marine.

Vous êtes invités à participer aux suivis sur l'**application téléphone ICAO BirdLife**. Une fois l'application téléchargée et votre compte créé, deux solutions :

- **L'observation ponctuelle** : lors de vos promenades sur la plage, si vous observez un oiseau échoué, notez le dans « **nouvelle observation ponctuelle** » et complétez le formulaire.
- **Le suivi ICAO** : une mission ponctuelle à **date fixe** sur une **plage donnée**, afin de recenser de manière exhaustive les oiseaux échoués sur la plage.

Pour participer aux suivis ICAO, contacter le Groupe Estuaire via le mail [sentinelle@estuaire.net](mailto:sentinelle@estuaire.net) ou par téléphone au 02 51 20 74 85, afin de coordonner les prospections selon les dates fixées par la LPO.

Prochaines dates : 30/01/2026 au 02/02/2026 - 13/02/2026 au 16/02/2026 - 27/02/2026 au 02/03/2026 et 13/03/2026 au 16/03/2026

### Comment expliquer les échouages d'oiseaux marins ?

- **L'activité humaine**

- **La pêche** : des oiseaux se prennent dans des filets de pêche. Rejetés à la mer, ils sont entraînés par les courants jusqu'à nos plages.

Par ailleurs, les oiseaux souffrent de la diminution des populations de poissons dont ils se nourrissent.

- **Les pollutions aux hydrocarbures** altèrent le plumage des oiseaux les rendant vulnérables au froid.

- **Les déchets plastiques** que les oiseaux confondent avec des proies. Leur ingestion a des conséquences dramatiques sur leur santé entraînant une mort précoce. Une étude récente met en évidence des lésions cérébrales qui pourraient également être liées à la pollution plastique.

- **Les phénomènes climatiques** : les tempêtes successives empêchent les jeunes oiseaux de se nourrir convenablement. Ils s'épuisent et finissent par mourir.

Grâce à nos observations, nous avons la possibilité d'alimenter les études sur les causes des échouages. Nous avons aussi la responsabilité d'agir sur une de ces causes en réduisant notre consommation de plastique à usage unique. Pour ce faire, je vous ai déjà donné quelques pistes dans d'anciens articles...

*Martine Bretonnet*



Océanite cul-blanc



Fou de Bassan



Guillemot de Troïl

*Photos prises Plage Clémenceau par Elisabeth Drevet*

## Quelques algues du littoral tranchais

Sur la plage de la Porte des îles, une telle diversité de couleurs et de formes d'algues s'offre à la vue qu'il est intéressant de les photographier pour tenter de les identifier : tenter, car une certitude absolue nécessiterait un microscope et des connaissances de biologiste marin. En effet, l'identification est difficile en raison du polymorphisme de certaines algues et de leur couleur qui change au soleil et lors de leur décomposition.

C'est pourquoi les déterminations ci-dessous sont seulement probables, sauf pour les algues soulignées.

Ces algues échouées sur le littoral dénommées algues marines, plus connues sous les noms de *varech*, sont des macro algues, à ne pas confondre avec les micro algues, qui sont invisibles à l'œil nu.

Les algues n'ont pas de tissus nettement différenciés comme les plantes à fleurs ; elles n'ont pas de racines et sont simplement fixées sur le fond.

Des plantes à fleurs peuvent aussi croître à faible profondeur (zostères, posidonies : herbiers marins) et échouer dans la laisse de mer.

**Trois types dominent : Algues vertes, Algues brunes, Algues rouges**

**VERTES**, leur décomposition en grande quantité, peut produire des émissions d'hydrogène sulfuré ( $H_2S$ ).

Ce qui n'est pas le cas ici.

- **Ulva lactuca**, « laitue de mer » aspect de salade.



**BRUNES**, utilisées parfois comme engrais, ce sont les plus résistantes.

- ***Himanthalia elongata***, spaghetti de mer (ou haricot) - 1
- ***Ectocarpus siliculosus***, aspect de cheveux - 2



1



2

- **Fucus vesiculosus**, flotteurs de chaque côté de la nervure centrale. Une des plus communes du littoral - 3
- **Fucus serratus**, thalle ramifié, aplati, aspect denté - 4



3



4

- **Ascophyllum nodosum**, ascophylle noueuse en forme de « corde à nœuds » - 5
- **Laminaria digitata ?** - 6

5



6

**ROUGES**, des échouages massifs ont eu lieu sur des plages vendéennes.

- **Polysiphonia lanosa ou ceramium ?** laine fine / barbe - 1
- **Ahnfeltia plicata**, ramification dense, aspect touffu - 2



1



2

- **Palmaria palmata**, lame plate et souple en forme de rubans irréguliers, silhouette étoilée - 1
- **Gracilaria gracilis**, thalle souple, longs filaments cylindriques - 2



- **Chondrus crispus**, aspect bouclé



En conclusion, cet article, loin d'être une « enquête scientifique » (1) est simplement destiné à montrer quelques-uns de ces organismes, riches dans leur diversité et que nous considérons souvent avec indifférence, voire répulsion.

**N'oublions pas, en outre, que les algues sont indispensables à la biodiversité et qu'elles produisent d'importantes quantités d'oxygène, tout en stockant du carbone.**

*Anne Calais*

(1) N'hésitez pas à corriger les erreurs possibles.

## L'eau au robinet

### Un service indispensable mais aussi une prouesse insuffisamment appréciée

L'urbanisation et la technicisation de la société font qu'il semble évident que l'eau potable coule au robinet quand on l'ouvre, cela 24h/24 et 7 jours/7. **On oublie les prouesses techniques, l'énergie, les talents mobilisés pour offrir ce service dont dépend la prospérité des pays et le bien être des personnes.**

Une première approche de ce « miracle » peut être faite en analysant une facture de notre opérateur local Vendée Eau qui compte, en simplifiant, cinq grandes lignes :

- **Abonnement au réseau d'adduction d'eau potable :**

L'acheminement de l'eau, de l'usine de potabilisation à chaque robinet, suppose un réseau de canalisations et, en amont, des installations de stockage et mise sous pression. Ces installations doivent être entretenues, amorties, renouvelées, étendues, ce qui représente une bonne partie des coûts de la prestation.

- **Eau consommée :**

Les eaux brutes, prélevées dans le milieu naturel (à 80 % des eaux de surface en Vendée), souvent stockées dans des réservoirs pour pallier les effets de la saisonnalité des précipitations, doivent être « potabilisées » dans des usines. Les pollutions diffuses ou les contaminations accidentelles doivent être traitées pour la consommation humaine; les progrès des méthodes d'analyses, mettant en évidence de plus en plus de contaminants indésirables, conduisent les autorités de santé publiques à être de plus en plus exigeantes. La potabilisation met alors en œuvre des technologies plus élaborées et plus coûteuses.

Jusqu'à ce jour, le tarif de la consommation reste maîtrisé (1/6ème à 1/5ème de la facture).

**Une tarification progressive et responsable peut être mise en place sur certains territoires pour inciter à la sobriété, notamment en été (ex. Toulouse).**

- **Abonnement au réseau d'assainissement collectif :**

Les eaux usées sont acheminées à la station d'épuration locale. Comme pour l'adduction, ces réseaux doivent être entretenus.

- **Traitements des eaux usées :**

Selon le principe « l'eau paie l'eau », la facture est proportionnelle au volume d'eau potable consommé (principe pollueur-payeur ou préleveur-payeur). L'eau « propre » doit pouvoir être rejetée dans le milieu naturel : sa place dans le « petit cycle de l'eau » ou cycle domestique de l'eau (eaux brutes, potabilisation, utilisation, eaux usées, eaux propres) est très importante et peut contribuer au maintien des niveaux d'étiage des rivières et à la préservation de la faune et de la flore aquatiques. L'efficacité des processus d'assainissement est évaluée pour chaque station : on distingue plusieurs classes de qualité des eaux propres notées de A à D.

Une alternative au rejet dans le milieu naturel est l'utilisation à des usages réglementairement bien cernés (classe de qualité des eaux propres, techniques d'épandage). Par exemple, à Noirmoutier les eaux de la station d'épuration permettent l'arrosage des pommes de terre et, à Jard sur Mer, l'irrigation des grandes cultures.

**On parle alors de REUT : Réutilisation des Eaux Usées Traitées ou réutilisation des eaux non conventionnelles.**

En Vendée, le **projet JOURDAIN** expérimente la possibilité, à terme, de réinjecter des eaux usées traitées puis purifiées dans le réseau d'eau potable. A la sortie de la station d'épuration des Sables d'Olonne, l'eau est reprise dans une usine de purification d'où sort un liquide chimiquement pur.

L'eau purifiée est pour l'instant rejetée dans le lac du Jaunay où elle est « renaturalisée ».

Sur le littoral, pour faire face à des besoins de pointe en été, la reprise des eaux usées peut être une solution, coûteuse il est vrai. Les eaux propres rejetées en mer sont en effet considérées comme « perdues ».

- **Redevance Agence de l'Eau :**

(Agence Loire Bretagne pour la Vendée ; Tutelle : ministère de la transition écologique).

Elle permet de financer des actions de préservation et/ou de reconquête de la qualité des eaux brutes sur un bassin versant. Un véritable parlement de l'eau s'attache à gérer collectivement un bien commun (voir sur le site de l'Agence Loire Bretagne: programme 2025/2030).

Un point récent sur les résultats montre que quelques progrès ont été faits mais que l'on est loin du compte. L'eau est un bien commun qui doit être accessible à tous en quantité et qualité. S'intéresser à l'eau, H<sub>2</sub>O, c'est ouvrir plein de boîtes, tant les dimensions de la question sont multiples : économiques, écologiques, éthiques, territoriales, sociétales... Les choix politiques doivent souvent arbitrer entre des intérêts contradictoires.

Afin de répondre aux défis à venir (changement climatique, démographie, développement économique), Le Conseil Départemental de la Vendée vient d'arrêter, après une large concertation, un Plan Eau Départemental.

Les enjeux identifiés sont : l'eau pour tous, les besoins agricoles, la protection de la biodiversité, la défense contre l'incendie, la demande touristique saisonnière.

Les piliers d'une consommation responsable sont rappelés (**Réduire, Recycler, Réutiliser**) et orientent les actions à conduire.

**Si Vendée Eau, service public depuis 60 ans, peut mettre en avant ses performances et son efficience, il appartient à chacun de réfléchir à ses pratiques de consommation et à sa production de rejets dans les réseaux d'assainissement.**

**Notre dépendance aux cycles naturels ne doit pas être ignorée et les technologies, toujours coûteuses, ne résoudront pas tous les problèmes.**

*Marc Rivalland*

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION	INFORMATIONS
J18FA550473T / 15 mm	Radiorelevé le 31/10/2024 :	<b>225</b>	Relevé le 19/05/2025 :	<b>250</b> 25 m <sup>3</sup> Facturé en juin 2025
J18FA550473T / 15 mm				
Relevé le 19/05/2025 :				
		<b>250</b>	Estimé le 31/10/2025 :	<b>265</b> 15 m <sup>3</sup> Facturé en décembre 2025
<b>Total 40 m<sup>3</sup></b>				
<b>FACTURE DÉTAILLÉE</b>				
		Période Facturée	Quantité ou volume en m <sup>3</sup>	Prix unitaire € HT
				Montant € HT
				Taux TVA
				Montant € TTC
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE</b>				
<b>Abonnement Vendée Eau - tarif Bleu - 15 mm</b>		du 01/01/2026 au 30/06/2026	<b>1</b>	<b>43,00</b> <b>43,00</b> 5,5% <b>45,37</b>
<b>Consommation Vendée Eau - tarif Bleu</b>		du 20/05/2025 au 31/10/2025	<b>15</b>	<b>1,162</b> <b>17,43</b> 5,5% <b>18,39</b>
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES</b>				
<b>Abonnement</b>				<b>55,38</b> <b>60,92</b>
Part communale		du 01/01/2026 au 30/06/2026	<b>1</b>	<b>10,50</b> <b>10,50</b> 10,0% <b>11,55</b>
Part SAUR		du 01/01/2026 au 30/06/2026	<b>1</b>	<b>21,48</b> <b>21,48</b> 10,0% <b>23,63</b>
<b>Consommation</b>				
Part communale		du 20/05/2025 au 31/10/2025	<b>15</b>	<b>0,8782</b> <b>13,17</b> 10,0% <b>14,49</b>
Part SAUR		du 20/05/2025 au 31/10/2025	<b>15</b>	<b>0,6817</b> <b>10,23</b> 10,0% <b>11,25</b>
<b>ORGANISME PUBLIC : AGENCE DE L'EAU</b>				
<b>Red consommation eau potable</b>		du 20/05/2025 au 31/10/2025	<b>15</b>	<b>0,33</b> <b>4,95</b> 5,5% <b>5,22</b>
<b>Red performance réseaux d'eau potable</b>		du 20/05/2025 au 31/10/2025	<b>15</b>	<b>0,02</b> <b>0,30</b> 5,5% <b>0,32</b>
<b>Red performance systèmes d'assainissement collectif</b>		du 20/05/2025 au 31/10/2025	<b>15</b>	<b>0,084</b> <b>1,26</b> 10,0% <b>1,39</b>
<b>Red prélevement sur la ressource en eau</b>		du 20/05/2025 au 31/10/2025	<b>15</b>	<b>0,058</b> <b>0,87</b> 5,5% <b>0,92</b>
<b>Montant facturé</b>				<b>123,19</b> <b>132,53</b>